



**WEBINAIRE**  
**Règlement Détergents : publication de la liste des composants sur les sites internet**

**Jeudi 4 février 2021 (14h30-15h30)**

**BULLETIN D'INSCRIPTION – A retourner impérativement au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2021 à [afise-direction@afise.fr](mailto:afise-direction@afise.fr)**

**Participant** (un bulletin par personne)

Prénom :		Nom :	
Société :			
Fonction :			
Adresse :			
Code postal :	Ville :		Pays :
Tél :		Email :	

Je m'inscris au webinaire « Règlement Détergents : comment répondre au mieux à l'exigence de publication de la liste des composants sur les sites internet ? » au tarif de **50 € TTC**.  
Ce tarif comprend les frais de participation au webinaire et l'envoi des présentations au format pdf après le webinaire.

**Facturation** (coordonnées du contact)

Société :			
Prénom :		Nom :	
Adresse :			
Code postal :	Ville :		Pays :
Tél :		Email :	

**Règlement**

Le règlement s'effectue à l'avance, au moment de l'inscription. Il doit être joint au présent bulletin d'inscription. Toute inscription ne sera définitive qu'après réception du règlement.

J'effectue un **virement** sur le compte Afise (en mentionnant le nom de la société)

IBAN FR76 3000 3039 0500 0372 7621 595

SWIFT SOGEFRPP

SOCIETE GENERALE – SG PARIS ELYSEES ENTREPRISES 91 avenue des Champs Elysées 75008 PARIS

A défaut de pouvoir effectuer un virement, je joins un **chèque** de ..... € TTC à l'ordre de l'Afise

La facture est envoyée après le webinaire. Pour toute information relative à la facturation, veuillez contacter Fatima Henni (01 40 98 19 19 – [fatima.henni@afise.fr](mailto:fatima.henni@afise.fr))

*Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente.*

Date :
Signature et cachet de l'entreprise

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Les prix indiqués dans le bulletin d'inscription sont fermes et forfaitaires. Le règlement doit être joint au bulletin d'inscription. La facture sera adressée au client après la réalisation de la prestation.

2. Toute annulation doit être formulée par écrit. Toute annulation reçue au plus tard dix jours avant la formation donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription. Toute annulation reçue au-delà de cette date donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour de la formation et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'Afise par écrit.

3. En cohérence avec la réforme RGPD entrée en vigueur le 25 mai 2018 au sein de l'Union Européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du présent bulletin d'inscription. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un mail à ([afise-direction@afise.fr](mailto:afise-direction@afise.fr)). Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire de ce bulletin d'inscription, sont utilisées par l'Afise uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services liés à votre inscription et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers. L'absence d'opposition écrite par le client marque l'acceptation sans réserve par celui-ci des dispositions précédemment évoquées.